

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 369 rapportant une mesure d'expulsion.

n° 369

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

### VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers à la Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935, et les textes qui l'ont modifié

**Vu** l'arrêté n° 1215 du 6 décembre 1950 expulsant de la Côte Française des Somalis divers étrangers

**Vu** la lettre n° 1131 du 27 février 1953 du Chef du Service de la Sûreté générale,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

— L'arrêté n° 1215 du 6 décembre 1950, susvisé, est rapporté en ce qui concerne : Ali Youssouf, Somali Aber Djalo Moussa Abokor, né à Erigabo (Somaliland) vers 1929, de Youssouf Douhale et de Amina Ali.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

**Le Gouverneur, N. SADOUL.**